

## **UNIVERSITÉ DE MONCTON**

### **PRINCIPES DIRECTEURS DU BUDGET**

#### **ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023**

La direction de l'Université de Moncton, dans la préparation des budgets de fonctionnement des trois (3) campus pour l'année financière 2022-2023, doit viser l'atteinte de la santé financière dans chacun de ses campus afin d'assurer la pérennité financière de l'Université. À cette fin, l'Université devra miser sur une collaboration accrue tant dans l'offre de ses services que dans sa programmation académique et de recherche et sur l'actualisation de sa structure organisationnelle pour assurer le développement continu de l'université et de ces constituantes.

L'atteinte de cet objectif devra se faire en respectant les principes suivants :

1. Prévoir des investissements stratégiques afin d'appuyer le développement futur de l'Université;
2. Prioriser la qualité de l'enseignement et le maintien d'une activité de recherche-développement-crédation-innovation dans les domaines stratégiques et novateurs pour le développement de l'Université;
3. Fournir une expérience étudiante de haut niveau en priorisant les services d'appui aux étudiantes et étudiants;
4. Assurer l'accès aux études universitaires en maintenant des droits de scolarité compétitifs et un programme d'aide financière pour les étudiantes et étudiants en besoin.